Avril 2018 - N° 72

INVESTIR AU CAMEROUN

GRANDS CHANTIERS
AGRICULTURE
ENERGIE
MINES
INDUSTRIE
SERVICES
FINANCE

Les premiers pas d'une industrie nationale du recyclage

Les enjeux économiques de la CAN

La SABC mise sur l'agro-industrie du Cameroun

GRATUIT – NE PEUT ÊTRE VENDU

INVESTIRAU CAMEROUN .COM

Retrouvez chaque jour l'actualité économique du Cameroun

Compatible tablettes et smartphones

APP DISPONIBLE POUR IOS ET ANDROID

Yasmine Bahri-Domon,
directrice de la publication

Le Cameroun à l'ère du recyclage et de l'économie circulaire

Autrefois négligée par les PME (Petites et Moyennes Entreprises) et les PMI (Petites et Moyennes Industries) locales, l'activité de recyclage des objets usés qui était jusque-là l'apanage de petits artisans effectue aujourd'hui de grandes enjambées dans le paradigme technique et industriel au Cameroun. Combien y croyaient il y a quelques années ? Très peu d'esprits clairvoyants et avisés optèrent pourtant de s'y aventurer, bien que la mayonnaise tardât à prendre. C'est maintenant chose faite. Un tort est réparé. Les déchets rapportent. Mieux, le secteur du recyclage s'est émancipé en un temps record. Il s'est étoffé et s'est organisé au point d'attirer des investisseurs nationaux. On ne jette presque plus rien dans les poubelles, on transforme tout, ou presque, sur place. Désormais le gouvernement y jette un coup d'œil rigoureux, en vue de la légalisation et de la régularisation des activités de recyclage qui foisonnent çà et là.

À la faveur de la prohibition d'avril 2014 interdisant la fabrication et la commercialisation des emballages en plastique non biodégradables au nom de la sauvegarde de l'environnement, le cycle du recyclage des matières plastiques inspire certains opérateurs économiques. Même si le phénomène des plastiques non biodégradables joue de la résistance contre la législation, le recyclage est une solution adéquate, ainsi que les lecteurs le constateront dans notre dossier central consacré à la santé du recyclage au Cameroun.

Au demeurant, la ferraille, le caoutchouc, le plastique, les vieilles batteries, les téléphones portables usés, les ordinateurs abimés et autres dérivés électroniques sont porteurs de recettes et de bénéfices, au point de voir des multinationales installées au Cameroun entrer dans la collecte et l'exportation pour recyclage à l'étranger des objets et instruments évoqués plus haut. Nos lecteurs l'auront rapidement compris, le recyclage des matières en plastique se fait sur place, par des industries appropriées, tandis que, celui qui semble le plus porteur, à savoir, le recyclage des matières électriques et électroniques se fait à l'étranger. Or, la chaine de recyclage industriel peut se faire sur place, et d'ailleurs, à moindres coûts en emplois et en charges d'imposition, tout cela dans le strict respect de la loi et des contraintes environnementales. Le Cameroun ne manque pas d'atouts ; le pays dispose d'une main-d'œuvre qualifiée, formée et formatée pour la plupart sur les bancs des établissements supérieurs polytechniques publics et privés.

Les secteurs du recyclage sont multiples et variés, le Cameroun apparait comme un riche gisement de matières recyclables. D'où l'importance d'une collecte et d'une industrialisation tous azimuts.

Fort à propos, votre magazine sert à la fois de guide manuel, de baromètre et de boussole d'orientation vers les nombreuses opportunités qu'offrent les segments de l'industrie du recyclage des objets usés au Cameroun. Beaucoup ont fait fortune dans la collecte et la transformation des déchets en nouveaux produits manufacturés. Les hommes d'affaires locaux et des dirigeants d'ONG précèdent les investisseurs étrangers sur ce terrain en friche et fortement lucratif. À coup sûr, les pionniers industriels s'y frotteront les mains. Tout comme ceux des investisseurs qui font des placements dans les chantiers de la Coupe d'Afrique des Nations de football (CAN) 2019 dont l'organisation incombe au Cameroun. En quoi cette CAN est-elle rentable ? Un érudit répond à cette question cruciale dans les colonnes de cette édition.

AU SOMMAIRE

DOSSIER

08 • Les petits pas de l'industrie du recyclage

09 • Des déchets en plastique, matière première pour la production des tuiles et des pavés écologiques

10 • Pneupur rêve de recyclage et de valorisation des pneus usagés dans la localité de Bikok, dès 2019

10 • Un projet de 4 milliards FCFA pour recycler les déchets électriques et électroniques à Douala et Yaoundé

12 • Au Cameroun, la start-up Kemit Ecology transforme les déchets végétaux en charbon écologique

LEADER DU MOIS

34 • Le groupe bancaire nigérian UBA place le Camerounais Ché Martin à la tête d'un pool régional en Afrique francophone

INTERVIEW

13 • Babissakana : « *L'organisation de la CAN peut être un levier de croissance et un catalyseur des activités économiques* »

INVESTIR AU CAMEROUN

Editeur
Stratline Limited

Directrice de la publication
Yasmine BAHRI-DOMON

Rédaction
Brice R. MBODIAM, Sylvain ANDZONGO, Idriss LINGE.

Opérateur
Médiamania Sàrl
www.mediamania.pro
Maquette : Jérémie FLAUX, Réalisation web : Christian ZANARDI,
Corrections : Stéphane ALIDJINOU

Régie publicitaire
regiepub@investiraucameroun.com
Au Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 694 66 94 59

Impression
Rotimpres, Aiguaviva, Espagne

Distribution Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 694 66 94 59

Gratuit – Ne peut être vendu

info@investiraucameroun.com - www.investiraucameroun.com

L'ACTUALITÉ EN BRÈVES

GESTION PUBLIQUE ..... P 15-18
FINANCE ..... P 19-20
AGRICULTURE ..... P 21
TRANSPORTS ..... P 22
ENERGIE ..... P 23
INFRASTRUCTURES ..... P 24-25
INDUSTRIE ..... P 26-27
TELECOM ..... P 28
COMMERCE ..... P 29
SERVICES ..... P 30-31

WWW.STOPBLABLACAM.COM

Rumeurs, idées reçues, clichés, superstitions, légende : qui dit vrai ? qui dit faux ?

P 32-33

CASTING

ABBAS MAHAMAT TOLLI

Après une année 2017 bien difficile, marquée notamment par une croissance du PIB négative (- 0,1%), les économies des six pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac) que sont le Cameroun, le Congo, le Gabon, le Tchad, la République centrafricaine et la Guinée équatoriale sortent peu à peu la tête des eaux troubles.

« *Nous sommes sortis de la zone de risque élevé. La situation est bien meilleure, mais les économies restent encore assez fragiles. C'est ce qui justifie d'ailleurs toutes les mesures que nous prenons* », a déclaré Abbas Mahamat Tolli, le gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (Beac), l'institut d'émission des six Etats de la Cemac. C'était le 21 mars 2018 à Yaoundé, la capitale camerounaise, au sortir de la première session du Comité de politique monétaire de cette banque centrale pour le compte de l'année 2018.

HENRI EYÉBÉ AYISSI

Etablir une distribution territoriale des sols en fonction des caractéristiques agroécologiques et des produits agricoles pour lesquels ces sols regorgent d'avantages comparatifs. Tel est l'objectif poursuivi par la cartographie des sols, en gestation au sein du Ministère de l'agriculture. « *Il est important de connaître les sols pour les exploiter efficacement. La carte des sols va servir à la prise de décisions et au conseil des promoteurs agricoles, concernant les spéculations agricoles qu'ils veulent engager* », a expliqué le ministre de l'Agriculture, Henri Eyébé Ayissi, le 5 mars 2018 à Yaoundé, au cours d'un atelier sur le sujet.

Selon les experts ayant pris part aux travaux du 5 mars dernier, l'élaboration d'une telle cartographie apparaît comme un outil efficace pour l'augmentation de la productivité agricole dans le pays. Pour rappel, bien que le territoire soit constitué à 25% de terres cultivables, et en dépit du potentiel de ses cinq zones agroécologiques, le Cameroun est un grand importateur de produits alimentaires.

BASILE ATANGANA KOUNA

Limogé de son poste de ministre de l'Eau et de l'Energie le 2 mars 2018, Basile Atangana Kouna a été écroué à la prison centrale de Kondengui, dans la capitale camerounaise. Il avait été ramené au Cameroun le 22 mars dernier en soirée, à bord d'un avion spécial, suite à son arrestation au Nigeria, après que cet ancien membre du gouvernement a réussi à braver une décision d'interdiction de sortie du territoire camerounais.
En effet, ce dernier est impliqué dans une affaire de détournement de deniers publics, dont les faits remontent à l'époque où il était le directeur général de la Camwater, l'entreprise de patrimoine du secteur de l'eau potable. Ce grand commis de l'Etat, qui a d'ailleurs conduit le processus de création de la Camwater après avoir été l'administrateur provisoire de la défunte Société nationale des eaux du Cameroun (Snec), avait alors entrepris de quitter le pays pour ne pas avoir à répondre de cette affaire devant le Tribunal criminel spécial (TCS), juridiction d'exception créée pour traquer les prévaricateurs de la fortune publique.

JEAN PIERRE MOREL

Au cours de l'audience correctionnelle du 14 mars 2018 devant le Tribunal de première instance d'Eséka (région du Centre), l'actuel directeur général de Camrail, Jean Pierre Morel, a déclaré que l'entreprise ferroviaire camerounaise a elle-même, après la catastrophe d'Eséka, mis en place une commission d'enquête pour analyser ce qui avait pu conduire à cet accident de train ayant coûté la vie à 79 passagers.
Selon lui, les experts commis à cette tâche ont conclu que la survitesse du train, à partir d'un point du parcours, est à l'origine de cet accident, sans pour autant qu'on puisse expliquer les raisons pour lesquelles le train a subitement pris une vitesse anormale. Dans cette optique, a fait savoir Jean Pierre Morel au tribunal, le transporteur ferroviaire souligne « *la nécessité d'une expertise internationale indépendante* », qui permettrait de mieux comprendre l'origine de ce drame, alors qu'aucune anomalie n'a été détectée dans la circulation de ce train depuis son départ de Yaoundé.

JEAN LUC PALLIX

Directeur de la manutention et du matériel chez Bolloré Transport & Logistics Cameroun depuis 2014, Jean Luc Pallix vient de prendre les rênes de la Société d'exploitation des parcs à bois du Cameroun (Sepbc), filiale du groupe Bolloré concessionnaire du parc à bois du port de Douala, dans la capitale économique camerounaise. Il remplace à ce poste Eric Gerbet.
Le nouveau promu totalise 34 années d'expérience au sein du groupe Bolloré en Afrique, puisqu'il a tour à tour été responsable logistique de Peschaud au Cameroun, de Saga au Gabon et en Côte d'Ivoire, de Sdv/Saga au Togo et de Bolloré Transport & Logistics au Cameroun. Dans le domaine de la manutention du bois dans les ports africains, Jean Luc Pallix revendique également une solide expérience, pour avoir notamment travaillé avec la Société d'exploitation des parcs à bois d'Abidjan (Sepba), en Côte d'Ivoire ; ou encore avec la Société nationale des bois du Gabon (Snbg) et la Compagnie forestière du Gabon, sur la plateforme portuaire de Port-Gentil.

LUC MAGLOIRE MBARGA ATANGANA

Le Guichet unique des opérations du commerce extérieur (GUCE) du Cameroun a récemment lancé un portail électronique fournissant aux importateurs et exportateurs, tous les détails permettant de faciliter leurs activités. www.cameroontradeportal.cm, selon le GUCE, offre aux opérateurs économiques, où qu'ils se trouvent, toutes les clés en matière de transit, d'importation et d'exportation des marchandises et autres biens, à partir ou à destination du Cameroun.
« *A partir de tout terminal, tout opérateur peut avoir l'ensemble des informations nécessaires pour soit importer, soit exporter les marchandises au Cameroun* », a déclaré lors du lancement de la plateforme, le ministre camerounais du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, qui a de ce fait invité les opérateurs économiques à tirer le plus grand avantage de cet outil.

Les petits pas de l'industrie du recyclage

Depuis le 1er avril 2014, les activités de production, d'importation et de commercialisation des emballages en plastique non biodégradables sont officiellement interdites au Cameroun.

Depuis le 1er avril 2014, les activités de production, d'importation et de commercialisation des emballages en plastique non biodégradables sont officiellement interdites sur l'ensemble du territoire camerounais. Afin d'éviter les effets néfastes de ces emballages sur l'environnement, le gouvernement camerounais a été amené à prendre cette décision en 2012, tout en donnant aux opérateurs du secteur un délai de 2 ans pour se conformer à la nouvelle réglementation.

Mais quatre ans après l'entrée en vigueur de cette mesure d'interdiction, force est de constater que le commerce et la production de ces emballages se portent toujours bien au Cameroun. En dépit des opérations coup de poing sporadiques des agents du Ministère de l'environnement et de la protection de la nature, dont les statistiques révèlent que 600 000 tonnes d'emballages en plastique sont produites chaque année par les entreprises et les ménages camerounais, et finissent généralement leur vie dans les rues, les drains et les cours d'eau du pays. Face à cette résistance des emballages en plastique, la solution définitive à cet épineux problème semble plutôt se trouver dans le recyclage de ces déchets.

Au demeurant, il n'y a pas que les déchets en plastique pour polluer l'environnement. Il y a aussi le caoutchouc et de plus en plus les déchets électroniques et électriques, susceptibles d'être d'ailleurs plus nocifs pour la nature que le plastique, selon certains experts. De ce point de vue, l'on peut se réjouir de l'implication des opérateurs de mobile que sont MTN et Orange Cameroun dans la collecte et le recyclage à l'étranger des téléphones mobiles usagés.

Mais en dépit de ces initiatives qui visent, d'une part, à collecter et à exporter les déchets électroniques pour le recyclage, et, d'autre part, à traiter et à recycler localement les déchets en plastique, le Cameroun a aujourd'hui véritablement besoin d'industrialiser le recyclage des déchets. Une filière qui, dans d'autres pays, charrie d'importantes opportunités en termes de création d'emplois. De ce point de vue, le fruit de la taxe de 5 FCFA imposée depuis 2 ans aux entreprises produisant des bouteilles en plastique non retournables pourrait bien servir de déclic au financement d'une véritable industrie du recyclage dans le pays.

Brice R. Mbodiam

Des déchets en plastique, matière première pour la production des tuiles et des pavés écologiques

Après le recyclage des batteries de véhicules pour l'extraction du plomb, la société Bocom Recycling vient de se lancer dans/la production de tuiles écologiques au Cameroun, grâce à la récupération et au recyclage des déchets en plastique qui abondent dans les rues camerounaises, a-t-on appris officiellement. Selon les responsables de l'entreprise, les « éco-tuiles » de Bocom Recycling sont solides, imperméables, permettent de maintenir une bonne température ambiante dans les maisons qu'elles recouvrent, et contribuent surtout à protéger l'environnement, à travers la collecte et le recyclage des déchets en plastique.

Les pavés écologiques sont réputés plus résistants que les pavés fabriqués à base de ciment.

Dans le sillage de cette expérience industrielle dans le domaine du recyclage des déchets, l'on retrouve également Coeur d'Afrique, l'association lancée par la légende du football camerounais et africain, Roger Milla, après sa retraite footballistique.
Depuis 2015, le goleador camerounais et Cœur d'Afrique ont monté une usine de production de pavés à base de déchets en plastique récupérés dans les rues de la capitale du pays. Cette unité de production a la particularité, apprend-on, d'employer quelques enfants de la rue, qui tentent ainsi de se resocialiser.
En un peu plus de 2 ans, cette usine, qui emploie 20 permanents (plus de 300 emplois indirects dans la chaine de récupération des déchets), a traité environ 51 tonnes de déchets en plastique, ce qui a permis de produire près de 1300 mètres cubes de pavés écologiques, jugés plus résistants que les pavés fabriqués à base de ciment.
L'expérience est d'autant plus intéressante que Roger Milla et son équipe ambitionnent d'ouvrir une deuxième usine au cours de cette année à Douala, la capitale économique camerounaise. Il est, en outre, prévu que cette unité de recyclage s'attaque, un peu plus tard, à des marchés extérieurs tels que le Bénin et le Burkina Faso, révèle l'équipe de Cœur d'Afrique.
Au pays des hommes intègres, Roger Milla devrait trouver dans le domaine de l'industrie du recyclage des déchets son compatriote, Calvin Tiam. Ingénieur camerounais en génie des procédés industriels et énergies renouvelables, ce dernier a créé au Burkina Faso la start-up baptisée Teco2 (Toiture écologique et économique), au sein de laquelle il a mis au point des prototypes de tôles faites à base de déchets en plastique recyclés.

> Au Burkina Faso, la start-up Teco2 du Camerounais Calvin Tiam ambitionne de recycler 500 tonnes de déchets en plastique par an.

« *Fabriqué localement, ce matériau valorise considérablement les déchets plastiques en polyéthylène. Un mètre carré de revêtement Teco2 représente environ 10 kg de plastique valorisé, soit une réduction de 9 kg équivalent CO_2 de gaz à effet de serre dans la nature* », explique le jeune ingénieur qui ambitionne de recycler 500 tonnes de déchets en plastique par an, avec pour objectif de fournir un toit adapté à environ 1300 ménages burkinabés. Et peut-être camerounais, un peu plus tard, grâce à une extension de ses activités à son pays.

BRM

Pneupur rêve de recyclage et de valorisation des pneus usagés dans la localité de Bikok, dès 2019

Les frères jumeaux camerounais Benjamin et Frédéric Belibi, des passionnés de l'automobile, qui ont d'ailleurs fait leurs études dans ce domaine en France, peaufinent une petite révolution dans le traitement généralement réservé aux pneus usagés au Cameroun. Grâce à l'entreprise Pneupur qu'abrite la technopole de l'Ecole nationale supérieure polytechnique de Yaoundé, ils vont lancer, au début de l'année 2019, la première unité de recyclage et de valorisation des pneus usagés au Cameroun, apprend-on de sources proches du projet.

Construite sur une superficie de trois hectares dans la localité de Bikok, dans la région du centre du pays, cette unité permettra de transformer les pneus usagés collectés sur le territoire national en granulés permettant de revêtir les sols des cours d'intérieur des bâtiments d'habitation et des terrains multisports, les sols des aires de jeu, les cours d'écoles et autres lieux de jeux d'enfants. Selon les promoteurs, une première prestation de revêtement sera d'ailleurs réalisée, au cours de cette année 2018, afin d'apporter la preuve de l'efficacité du concept Pneupur.

80% des pneus usagés sont abandonnés dans la nature.

Cette unité industrielle, qui ambitionne de créer 41 emplois directs et 150 emplois indirects sur une période de 3 ans, va démarrer par une capacité de traitement de 70 000 pneus usagés, avant de monter en régime pour atteindre 150 000 pneus traités au bout de la 3ème année de fonctionnement. L'usine de recyclage et de valorisation des pneus usagés (80% sont généralement abandonnés dans la nature, selon les promoteurs du projet) de Bikok va coûter environ 327 millions de francs CFA (500 000 euros), mis à disposition par des opérateurs privés et des fonds d'investissement, apprend-on.

Un projet de 4 milliards FCFA pour recycler les déchets électriques et électroniques à Douala et Yaoundé

La Communauté urbaine de Douala, la super-mairie de la capitale économique camerounaise, et l'ONG française La Guilde européenne du Raid ont signé le 23 janvier 2018, une convention de partenariat. Celle-ci vise à mettre en œuvre un projet baptisé Weecam, dont l'objectif est de recycler et de valoriser les déchets électroniques et électriques.

D'un montant total de 4 milliards de francs CFA, et principalement financé par le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), Weecam, qui sera mis en oeuvre sur une période de 5 ans, s'étendra à la ville de Yaoundé, la capitale du pays, apprend-on de sources proches du dossier.

Grâce à la mise en place d'un système de collecte des déchets dans les villes devant accueillir le projet, ainsi qu'au montage d'une unité de recyclage et de valorisation, Weecam ambitionne de traiter et de recycler 5000 tonnes de déchets par an, dont 3900 tonnes localement.

LA VITRINE DU CAMEROUN

SAGO

7è édition

Journées sectorielles :

- Gouvernance
- Economie & industrie
- Agropastoral
- Mines & développement durable
- Education & recherche
- Energie & Infrastructures
- Culture
- Santé et services sociaux
- TIC & économie numérique.

24 au 29 Juillet 2018, Palais des Sports de Yaoundé

Thème :

Le Cameroun sur le chemin de l'émergence : politiques publiques et implication du citoyen.

Avec le soutien du

Programme National de Gouvernance

Mon Communicateur

Pour un partenariat, une réservation, prenez contact au :
Téléphone : +(237) 242 66 60 44 / 242 60 78 49 / 677 88 63 22 / 655 69 88 85
Email : mcommunicateur@yahoo.fr / Site web : www.sago.cm

Au Cameroun, la start-up Kemit Ecology transforme les déchets végétaux en charbon écologique

Depuis juillet 2014, date de lancement des activités de la start-up Kemit Ecology par deux jeunes entrepreneurs camerounais, les ménages de la ville de Douala, la capitale économique du pays, ont accès au charbon écologique obtenu grâce à la transformation des déchets végétaux récupérés dans les marchés et les ménages.
En effet, en écumant les marchés et certains quartiers de la capitale économique du pays à bord d'un tricycle, les promoteurs de Kemit Ecology collectent divers résidus, qui sont « *d'abord séchés à 105 °C, puis carbonisés dans un four. Les cendres noires ainsi obtenues sont ensuite associées à de l'eau et à une matière à base de kaolin, afin d'obtenir des sortes de morceaux de charbon, qui seront conditionnés et vendus dans des sacs de 1 à 40 kg* », explique l'un des promoteurs de ce projet d'économie verte au Cameroun.

Malgré la percée du gaz domestique et des fours électriques, les ménages de Douala consomment chaque mois 90 tonnes de charbon de bois…

> Kemit Ecology produit jusqu'à une tonne de charbon écologique par mois, et pourrait atteindre 20 tonnes par mois s'il parvenait à trouver des financements.

Grâce à ce procédé, cette start-up camerounaise produit jusqu'à une tonne de charbon écologique par mois. Cette capacité de production, selon les promoteurs de Kemit Ecology, peut cependant atteindre 20 tonnes par mois, si l'entreprise parvenait à trouver des financements lui permettant d'accroître le niveau actuel de ses activités.
Moins cher et deux fois moins polluant que le charbon de bois, le produit de Kemit Ecology permet surtout de préserver l'environnement, en évitant la destruction de la mangrove de Douala. En effet, c'est dans cette mangrove que les producteurs de charbon coupent la matière première nécessaire à la production des 90 tonnes de charbon de bois consommées chaque mois par les ménages de la capitale économique du Cameroun.
Pour rappel, malgré la percée du gaz domestique et des fours électriques, dans une moindre mesure, le charbon de bois demeure la principale source d'énergie des ménages au Cameroun, à cause de son prix relativement abordable. L'usage de cette source d'énergie est encore plus important dans la partie septentrionale du pays et l'ensemble des zones rurales camerounaises.
Afin de réduire l'effet néfaste de la production du charbon de bois sur l'environnement, le gouvernement discute actuellement avec des partenaires canadiens, dans l'optique de monter une usine de production du charbon écologique dans le pays. Si ce projet venait à se réaliser, la nouvelle unité industrielle trouvera donc sur le marché Kemit Ecology, une start-up locale en quête de financements, et qui malgré ses moyens limités va déjà au charbon depuis juillet 2014 pour protéger l'environnement.

Babissakana : « *L'organisation de la CAN peut être un levier de croissance et un catalyseur des activités économiques* »

Depuis son arrivée à la tête de la Confédération africaine de football (CAF) en mars 2017, le Malgache Ahmad Ahmad n'a cessé de multiplier les déclarations visant à montrer que le Cameroun est incapable d'organiser la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN) 2019, après une organisation plutôt réussie de la CAN féminine 2016. En dépit de la réplique des autorités camerounaises, qui poursuivent sereinement les chantiers lancés sur le territoire national afin de garantir un succès total à cette grand-messe du football africain, et le satisfecit des premiers inspecteurs du cabinet commis par la CAF pour évaluer l'état d'avancement des travaux sur le terrain, les velléités du président de la CAF ne semblent pas s'être tues.

Certains passionnés du football africain, à l'instar de Pape Diouf, ancien président de l'Olympique de Marseille, ont alors très vite fait de voir dans les sorties de l'actuel président de la CAF, un acharnement contre la personne d'Issa Hayatou, ressortissant camerounais qui aura trôné à la tête de l'instance faîtière du football africain pendant 29 ans. Ahmad Ahmad, son successeur à la tête de la CAF, ne lui aurait jamais pardonné d'avoir retiré l'organisation d'une CAN junior à Madagascar, son pays d'origine, il y a quelques années, sur la base de plusieurs rapports pourtant pessimistes des inspecteurs de la CAF régulièrement envoyés sur le terrain.

Mais, au-delà de cette rancœur personnelle que certains perçoivent derrière la campagne de l'actuel président de la CAF en défaveur du Cameroun, l'organisation d'une CAN sous-tend des enjeux marketing et surtout économiques importants. C'est principalement cette réalité vérifiable et implacable qui justifie la compétition que se livrent généralement les pays africains pour abriter cet événement, les batailles de couloirs visant à obtenir le changement des décisions d'attribution déjà prises (comme en ce moment), voire la détermination qu'affichent actuellement les autorités publiques camerounaises pour que l'organisation de cette compétition ne soit pas retirée à la terre du football qu'est le pays des Lions indomptables. Pour décrypter les enjeux économiques que charrie la CAN, Investir au Cameroun a interrogé Babissakana, un ingénieur financier bien connu pour ses postures iconoclastes.

> *« La CAN permettra de mobiliser des flux financiers importants au profit de nombreux secteurs comme les infrastructures, les transports, l'hébergement, le tourisme, la restauration. »*

« Le Cameroun avait organisé avec brio la CAN féminine 2016. »

Investir au Cameroun : Selon vous, quelles peuvent être les principales motivations qui décident un pays à organiser une compétition comme la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN) ?

Babissakana : La Coupe d'Afrique des nations de football (CAN) est considérée comme un grand événement sportif, c'est-à-dire une compétition accueillant un minimum de 50 000 personnes, avec au moins 20%

« Derrière la campagne de l'actuel président de la CAF en défaveur du Cameroun, certains observateurs soupçonnent une rancœur personnelle envers Issa Hayatou. »

d'étrangers. De manière spécifique, un grand événement a de forts impacts ou de fortes répercussions économiques et territoriales de plusieurs ordres. Il recèle également un fort impact médiatique international qui est bénéfique au pays d'accueil et à ses territoires de localisation des activités. C'est pour tirer avantage et exploiter ces impacts et répercussions bénéfiques et favorables au progrès et au développement que les pays se font concurrence en vue d'organiser un grand événement comme la CAN.

IC : Concrètement, quelles peuvent être les différentes opportunités que recèle, pour un pays comme le Cameroun, l'organisation d'une compétition comme la CAN 2019 ?
B : Les opportunités que recèle l'organisation de la CAN et que le Cameroun peut exploiter pour son développement sont de plusieurs ordres. Nous pouvons les regrouper en quatre catégories : d'abord, la CAN peut être un levier de croissance et un catalyseur des activités économiques, se traduisant notamment par la mobilisation des flux financiers importants au profit de nombreux secteurs comme les infrastructures, les transports, l'hébergement, le tourisme, la restauration, etc.
Ensuite, cette compétition peut être un accélérateur des activités touristiques et commerciales, de même qu'elle peut favoriser l'innovation et valoriser les savoirs et savoir-faire de divers métiers.
Par ailleurs, la CAN peut également être un outil stratégique de promotion qui est, de ce fait, créateur de valeurs, de cohésion sociale, d'images et de retombées médiatiques et diplomatiques internationales très bénéfiques pour le pays. En effet, la forte médiatisation de cette compétition est très spécifique, à travers les différents médias que sont notamment la télévision, l'internet, les réseaux sociaux, la presse écrite spécialisée et généraliste, etc.
Enfin, la Coupe d'Afrique des nations de football peut également être un facteur très important pour l'aménagement des villes et des collectivités territoriales accueillant des matchs, avec, en l'occurrence, le développement de nombreuses infrastructures.

IC : Des langues se délient souvent pour décrier le coût de l'organisation d'une telle compétition, surtout pour des pays réputés pauvres. D'un point de vue strictement économique, l'organisation d'une CAN serait-elle complètement improductive ?
B : En fait, indépendamment de la taille, un pays qui souhaite développer son attractivité pour accueillir les grands événements et en faire un moyen d'accélération de ses activités économiques doit développer et mettre en œuvre une stratégie précise et soutenable dans le temps. Il faut dire que le coût de l'organisation découle des techniques de management de projets et d'événements utilisées. Lorsqu'on utilise des techniques éloignées des normes internationales généralement admises, l'on supporte les coûts de non-qualité ou de mauvaise qualité qui en découlent. Ce n'est pas l'événement CAN (ou bien tout autre événement du même type, ndlr), en lui-même, qui est cher en termes d'organisation. Ce sont plutôt les compétences, les méthodes et les techniques utilisées qui peuvent occasionner des surcoûts dus à des défaillances de management globales.
Du point de vue des normes internationales de management des grands événements, c'est la norme ISO 20 121 Systèmes de management responsables appliqués à l'activité événementielle – Exigences et recommandations de mise en œuvre, édictée en juin 2012, qui est recommandée. De plus, il y a les normes de management de projets et de programmes qui sont susceptibles d'être utilisées dans l'optique de la quête de l'efficience. Malheureusement, nos structures chargées de l'organisation de la CAN ne semblent pas exploiter en l'occurrence la norme ISO 20121.

IC : Quels sont, selon vous, les principaux indicateurs économiques pouvant être influencés, le temps de l'organisation d'une compétition pareille dans un pays ?
B : Il y a généralement quatre principaux indicateurs : la fréquentation en termes de nombre de visiteurs débarquant dans les villes d'accueil de la compétition, les dépenses d'organisation y compris celles de la candidature, les retombées économiques directes, indirectes et induites (chiffres d'affaires des différents secteurs d'activité, PIB, impôts, etc.), et les impacts en termes d'image pour le pays et d'aménagement du territoire.
Comment le Cameroun peut-il capitaliser les différentes retombées de la CAN 2019 qu'il s'apprête à organiser ?
C'est une organisation efficiente permettant de limiter, le mieux possible, les ratés et insuffisances qui peut permettre d'exploiter au mieux les potentiels impacts et répercussions positives prévisibles de la CAN. Compte tenu des contraintes et des risques liés aux multiples élections prévues en 2018 au Cameroun, une rigueur ferme est requise pour tenir et maîtriser les délais, les coûts, la qualité des infrastructures en construction et les autres exigences.

Entretien avec
Brice R. Mbodiam

GESTION PUBLIQUE

A l'issue de la visite de Paul Biya en Chine, le Cameroun a pu décrocher des financements de plus de 400 milliards FCfa

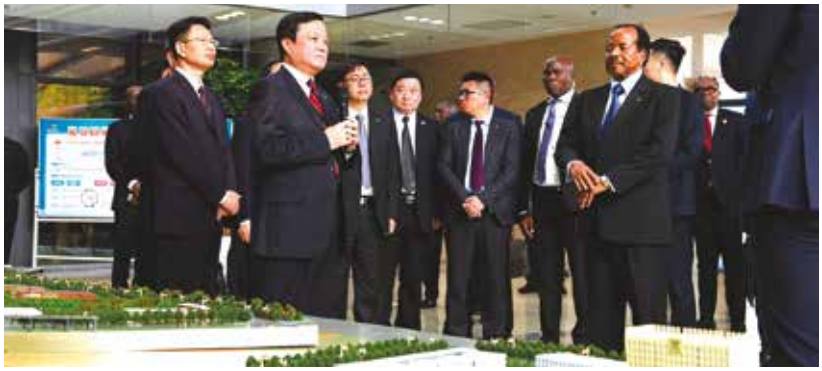

Le Cameroun a pu décrocher cinq accords de coopération à l'issue de la visite d'Etat de Paul Biya en Chine. C'était du 22 au 24 mars dernier. Selon les révélations faites par le ministre de l'Economie, Alamine Ousmane Mey, au quotidien à capitaux publics Cameroon tribune, une partie des documents de coopération signés entre Pékin et Yaoundé représentait un don sans contrepartie d'une valeur de 334 milliards FCFA pour l'année 2018 et 84 milliards pour les trois prochaines années.
Au sujet des cinq des accords signés, l'on a un accord de coopération économique et technique entre les gouvernements camerounais et chinois, un mémorandum d'accord sur le développement des ressources humaines, un protocole portant renforcement de la coopération en matière d'infrastructures, un accord-cadre entre la Commission nationale du développement et de la réforme de Chine et le ministère camerounais de l'Economie. Sans oublier un accord de prêt concessionnel d'un montant de 50 milliards FCFA pour le projet d'alimentation en eau potable dans neuf villes camerounaises, phase 2.
La Chine est actuellement le premier partenaire commercial et le premier investisseur au Cameroun dans la réalisation des projets de développement. En 2016, le volume des échanges commerciaux bilatéraux a atteint le chiffre record de 1510 milliards FCFA.

Les recettes pour l'exercice budgétaire 2017 s'élèvent à 4 451,9 milliards de FCFA, en hausse de 22,7%

Le ministère des Finances (Minfi) informe qu'au cours de l'exercice 2017, les recettes budgétaires totales du Cameroun s'élèvent à 4451,9 milliards de FCFA. Elles sont en hausse de 822,4 milliards (+22,7%) par rapport à l'exercice précédent.
« *Cette hausse s'observe tant au niveau des recettes internes qu'à celui des emprunts et dons* », explique le Minfi. En effet, les emprunts et dons s'élèvent à 1394,8 milliards à fin décembre 2017 contre 791,2 milliards à fin décembre 2016, soit un accroissement de 603,6 milliards (+76,3%).
« *Cet accroissement est principalement le fait d'une part, des ressources exceptionnelles au titre des appuis budgétaires obtenus des partenaires au développement, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme économique et financier conclu avec le FMI, et, d'autre part, de l'amélioration des décaissements au titre des prêts projets* », commente le ministère des Finances.
S'agissant des prévisions, le Minfi note que l'objectif des recettes budgétaires totales pour l'exercice 2017 fixé à 4373,8 milliards a été dépassé. Soit un taux de réalisation de 100,8%.

Le gouvernement menace de sanctionner les agents publics coupables de divulgation de documents confidentiels

Le Premier ministre (PM), Philémon Yang, a adressé une circulaire, le 29 mars, aux autorités territoriales décentralisées et aux directeurs généraux des établissements et entreprises publics.
M. Yang écrit : « *Il m'a été donné de constater qu'au mépris des lois et règlements en vigueur, les documents et informations confidentiels des institutions de l'Etat et des organismes du secteur public, sont régulièrement divulgués auprès d'un public non autorisé. Ce phénomène prend de l'ampleur à la faveur de la vulgarisation d'internet et l'apparition des nouveaux outils de communication électronique qui accentuent la propagation des informations* ».
Le Premier ministre dit avoir observé la diffusion récurrente, notamment sur les réseaux sociaux, ou d'autres moyens de communication de masse, des documents présentant un caractère sensible et souvent revêtus de la mention « *confidentiel* », « *secret* » ou « *très secret* », selon le cas. Il en est de même des informations relatives à des opérations menées dans le domaine de la sécurité, de la défense, et aux procédures pendantes devant les juridictions.
« *Au-delà du fait que ces pratiques répréhensibles sont de nature à compromettre l'efficacité de l'action publique, elles constituent également des atteintes graves à la sûreté de l'Etat, de plus en plus en proie à des menaces sécuritaires, multiformes* », écrit le PM.
Aussi, afin de mettre un terme à cette situation, et en attendant la finalisation des plateformes et chartes des données de l'Etat, le Premier ministre demande-t-il dorénavant aux destinataires de cette circulaire de s'assurer, mieux que par le passé, du respect de l'obligation de discrétion professionnelle incombant aux agents publics placés sous leur responsabilité, tel que consacré par le statut général de la fonction publique.
Par ailleurs, Philémon Yang instruit de « *traduire systématiquement devant les instances disciplinaires compétentes les agents publics présumés coupables de violation de l'obligation de discrétion professionnelle ; de n'affecter à la chaîne de gestion de courrier de leur service, que des personnes justifiant d'une probité indiscutable* […] ».

Près de 1 000 motocyclettes circulent dans la région de l'Adamaoua, avec de faux documents de la douane

Les responsables de la douane dans la région de l'Adamaoua, dans le Septentrion camerounais, semblent avoir détecté le motif principal de la baisse des recettes douanières collectées dans cette partie du pays au cours de l'exercice budgétaire 2017, (740 millions de francs seulement, sur des prévisions de 1,1 milliard de francs CFA).
« *Les faux documents permettent de contourner les dédouanements. Nous avons sur notre territoire, de nombreuses motos munies de faux documents (…) Ce fléau a contribué à baisser nos réalisations en 2017, car nous avons détecté près de 1 000 dans la région* », a confié Norbert Ahidjo au trihebdomadaire L'œil du Sahel.
Le chef secteur des douanes par intérim de l'Adamaoua s'exprimait ainsi en marge d'une réunion de coordination tenue le 16 mars 2018.
Pour rappel, les engins à deux roues sont très prisés dans la partie septentrionale du Cameroun. De ce fait, la région de l'Adamaoua est l'une des plaques tournantes du commerce des motos, généralement importées du Nigeria voisin, de façon frauduleuse dans la plupart des cas.

Le gouvernement chinois a promis d'annuler une partie de la dette du Cameroun

La présidence de la République du Cameroun en parle mais, de façon discrète. « *Le gouvernement chinois a promis d'annuler une partie de la dette du Cameroun* », peut-on lire sur le site web de ladite présidence. Cela à l'issue de la visite du président camerounais Paul Biya en Chine à l'invitation de son homologue chinois Xi Jinping, du 22 au 24 mars dernier.
Même si le montant de la remise de cette dette n'est pas encore dévoilé, l'on note que cette annonce est une décrispation entre Yaoundé et Pékin. En effet, lors de la visite au Cameroun de Yu Jianhu, vice-ministre du Commerce chinois, du 29 novembre au 2 décembre 2017, le ministère camerounais de l'Economie avait révélé que la relation avec la Chine reste confrontée à d'énormes difficultés qui constituent des goulots d'étranglement.
Parmi ces goulots, il y a notamment, « *le non-respect des clauses contractuelles* » par la partie camerounaise, d'une part, et « *les lenteurs dans le paiement du service de la dette* », d'autre part. Par ailleurs, la Chine reproche au Cameroun, le non-respect de ses engagements contractuels, par exemple dans le cadre des mécanismes de remboursement des prêts dédiés à la construction du port en eau profonde de Kribi (243,17 milliards et 301,57 milliards FCFA) et à l'acquisition des avions MA60 (36,43 milliards FCFA) en juillet 2012.

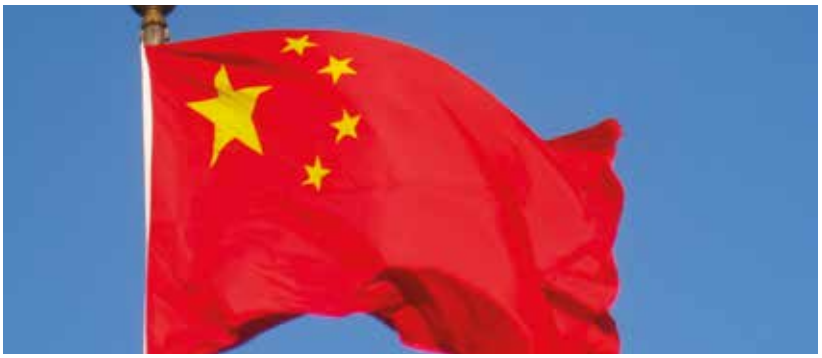

Et pourtant depuis 2007, la Chine est présentée comme le premier pays pourvoyeur de fonds au Cameroun. Ses interventions directes sont estimées à un peu plus de 3000 milliards FCFA. Ceci à travers les instruments financiers tels que les prêts et les dons octroyés à partir des différents bailleurs de fonds que sont le gouvernement de Chine, Export-Import Bank Of China, Industrial and Commercial Bank Of China, Bank of China…

L'Afrique centrale adoube le Camerounais Roger Nkodo Dang, candidat à sa propre succession à la tête du Parlement panafricain

Dans une interview exclusive parue le 26 mars dans le quotidien camerounais à capitaux publics, Cameroon tribune, Roger Nkodo Dang, président sortant du Parlement panafricain annonce qu'il est candidat à sa propre succession.
« *Nous avons été en contact jusqu'ici avec une trentaine de chefs de chambres sur le continent pour faire valoir nos atouts, parce qu'il convient de le relever, le passage de notre pays* [le Cameroun] *à la tête de cet organe de l'Union africaine a été auréolé de beaucoup de succès. Nous pensons donc légitimement que nous pouvons renouveler notre mandat* » , déclare Roger Nkodo Dang.
Toujours selon ce dernier, tous les pays de la sous-région Afrique centrale, portent la candidature du Cameroun. « *D'autres sous-régions, à travers les chefs de chambres et des exécutifs, s'y sont également engagées* », ajoute le candidat camerounais élu en mai 2015.
Le renouvellement du Parlement africain aura lieu, du 7 au 19 mai prochain, en Afrique du Sud.
Considérée comme l'instance parlementaire de l'Union africaine (UA), cette institution est une assemblée constituée de 256 députés issus des Assemblées nationales des 53 Etats membres de l'UA.
Lors de la dernière élection à la présidence dudit Parlement, le Camerounais Nkodo Dang l'a emportée avec 85 voix devant le Mozambicain Eduardo Joaquim Mulémbwè (70 voix), et le Tunisien Mongi Rahoui (9 voix).

Adolphe Minkoa She, Jean Jacques Ndoudoumou, Ayina Ohandja, etc. interdits de sortie du territoire camerounais

C'est presque inédit au Cameroun. Plusieurs personnalités viennent d'être interdites de sortie du territoire camerounais. Dans un message porté signé le 19 mars du commissaire divisionnaire Jean Marie Ndie Ngah, l'on apprend que sur instruction du délégué général à la Sûreté nationale, Martin Mbarga Nguele, le recteur de l'université de Yaoundé II, Adolphe Minkoa She (photo), est interdit de sortie du pays.
Dans le même message, il y a également Jean Jacques Ndoudoumou, ancien directeur général de l'Agence de régulation des marchés publics, Lazare Atou (célèbre propriétaire d'un cabinet d'audit à Yaoundé), Louis Max Ayina Ohandja, ex-secrétaire d'Etat auprès du ministre des Travaux publics chargé des routes. Aussi, l'on note dans cette liste Magloire Ondoa, doyen de la Faculté des sciences juridiques et politiques à l'université de Yaoundé II, Jean Calvin Aba'a Oyono (ancien président de la Commission permanente de médiation et de contrôle-CPMC) et Edmond Mballa Elanga (actuel président de la CPMC).
Ces différentes personnalités rejoignent l'ex-membre du gouvernement, Basile Atangana Kouna, dans la liste des personnalités interdites de sortie du Cameroun. Cela constitue la troisième vague de personnalités sommées de ne pas quitter le territoire camerounais pour cause de démêlés judiciaires.
Le 2 mars dernier, c'était déjà David

Nkotto Emane, le DG de la Cameroon Mobile Telecommunications (Camtel), opérateur historique public du secteur des télécoms, qui avait été interdit de sortie du Cameroun. Idem pour Richard Maga, le DG adjoint de Camtel et six collaborateurs.

La Cemac est sortie de la « zone de risque élevé », selon Abbas Mahamat Tolli, le gouverneur de la Banque centrale

Après une année 2017 difficile, marquée par une croissance du PIB négative (-0,1%), les économies des six pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac), que sont le Cameroun, le Congo, le Gabon, le Tchad, la RCA et la Guinée équatoriale, sortent peu à peu la tête des eaux troubles.
« *Nous sommes sortis de la zone de risque élevé. La situation est bien meilleure, mais les économies restent encore assez fragiles. C'est ce qui justifie d'ailleurs toutes les mesures que nous prenons* », a déclaré Abbas Mahamat Tolli, le gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), l'institut d'émission des six Etats de la Cemac. C'était le 21 mars 2018, à Yaoundé, la capitale camerounaise, au sortir de la première session du Comité de politique monétaire de cette Banque centrale, pour le compte de l'année 2018.
A en croire le gouverneur de la BEAC, cette légère embellie observée dans la zone Cemac s'explique par la remontée des cours mondiaux et de la production du pétrole brut ; l'accélération de la mise en œuvre des réformes économiques, monétaires et financières prévues dans le Programme des réformes de la Cemac (Pref-Cemac) et les programmes conclus avec le Fonds monétaire international (FMI) par quatre pays de la Cemac (Cameroun, Tchad, Gabon, RCA).
Dans ce contexte, la BEAC table, pour le compte de l'année 2018, sur un taux de croissance du PIB qui s'établira à 2,1%, contre -0,1% en 2017. Dans le même temps, les tensions inflationnistes culmineront à 1,8%, sur une norme communautaire plafonnée à 3%, tandis que le taux de couverture extérieure de la monnaie, dont la chute a fait craindre une dévaluation du franc CFA, il y a encore quelques mois, va remonter à 64,2%, contre seulement 57,5% en 2017.

FINANCE

Après UBA, la Beac autorise Société Générale Cameroun à exercer l'activité du Mobile Money

Après la banque UBA, il y a quelques jours, Abbas Mahamat Tolli, gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (Beac), vient de signer une décision portant autorisation pour Société Générale Cameroun (SGC), d'exercer l'activité de monnaie électronique par Mobile Money.
SGC se relance dans ce marché en partenariat avec « Yup Cameroun ». C'est un service qui s'appuie sur un réseau d'agents tiers avec lesquels la filiale camerounaise de la Française Société générale, a noué des partenariats (stations-service, commerce de distribution, etc.).
« *Société Générale Cameroun dispose d'un délai de six mois à compter de la date de signature de la présente décision pour se conformer aux dispositions du cadre réglementaire et notamment, transmettre à la Beac les statistiques de son activité* », précise Abbas Mahamat Tolli.
SGC a déposé auprès de la Beac sa demande d'exercer l'activité du Mobile Money, le 22 septembre 2017. Les utilisateurs pourront effectuer des retraits, dépôts et transferts d'argent, payer leurs factures, acheter du crédit téléphonique et effectuer des paiements chez des commerçants.
A la différence de ses devanciers comme Afriland (en partenariat avec MTN), Bicec (en partenariat avec Orange) et UBA (en tandem avec Viettel), SGC ne s'appuie pas sur un opérateur de téléphonie mobile pour opérer dans le secteur du Mobile Money. Et ce n'est pas la première fois. En effet, cette banque a suspendu l'exploitation de son ancien produit « Monifone », le 31 décembre 2014, « *à cause de la concurrence et des conflits récurrents avec certains opérateurs de téléphonie mobile* », selon la Beac.
Cette fois-ci, « Yup Cameroun » est accessible via un réseau élargi de distributeurs équipés de terminaux adaptés.
Déployé en Côte d'Ivoire et au Sénégal, le service « Yup » compte déjà plus de 30 000 porte-monnaie ouverts et près de 600 agents.
En cette année 2018, Société Générale compte exercer l'émission de monnaie électronique via le Mobile Money au Burkina Faso, en Guinée et au Togo.

Bicec, filiale camerounaise de BPCE, affiche un total bilan de 765 milliards FCFA en 2017, en hausse de 11%

La Banque internationale du Cameroun pour l'épargne et le crédit (Bicec), filiale du français BPCE, informe que l'assemblée générale du 23 mars, à Douala, la capitale économique camerounaise, a approuvé ses résultats financiers de l'exercice 2017.
La Bicec note que son volume d'activités ne cesse de croître avec un total bilan de 765 milliards FCFA en 2017 contre 690 milliards en 2016, en hausse de 11%. Toujours selon la banque, de nombreux indicateurs viennent confirmer cette rentabilité à travers, par exemple, le produit net bancaire qui s'élève à 59,6 milliards FCFA au cours de la période sous revue, en hausse de 17%. Le résultat brut d'exploitation, lui aussi, a progressé de 39% par rapport à l'exercice précédent, pour se situer à 28 milliards FCFA. Le résultat net de la Banque affiche un montant de 9,5 milliards FCFA.
La filiale camerounaise estime qu'elle a la confiance de ses clients, car ceux-ci lui ont confié des dépôts ayant franchi le cap de 600 milliards FCFA. Soit une hausse de 10%.
En outre, la Bicec se présente comme un établissement financier citoyen qui revendique, dans l'économie camerounaise, des investissements de 548 milliards FCFA, au 31 décembre 2017. Soit une hausse de 11 milliards, par rapport à la même période en 2016.

La Commission des marchés financiers du Cameroun met en garde contre l'entité dénommée « Adam E-Business Space »

La Commission des marchés financiers (CMF) du Cameroun déclare avoir été saisie, le 20 mars 2018, d'une alerte au sujet des activités d'une entité dénommée « Adam E-Business Space », basée à Yaoundé. A en croire la CMF, le promoteur de cette structure, depuis quelques mois, fournit des services financiers aux particuliers, à travers des promesses de rendements très avantageux sur les marchés. « *Selon les premières informations recueillies, plus de 10 millions de francs CFA auraient déjà été collectés auprès du public* », révèle la Commission des marchés.

La CMF rappelle que les activités de démarchage, de publicité, de sollicitation des fonds pour des placements financiers avec une promesse de rendement, auxquelles se livre « Adam E-Business Space », sont réglementées. Elles constituent des opérations d'« appel public à l'épargne » au sens de l'article 91 de l'Acte Uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales.

Or, s'inquiète le gendarme camerounais des marchés, la structure épinglée « *n'a pas, à ce jour, sollicité et encore moins obtenu de la Commission, un agrément en qualité de prestataire de services d'investissement* ».

Par conséquent, la Commission des marchés met en garde le public camerounais et l'appelle à la plus grande prudence au sujet des offres de placement de « Adam E-Business Space ».

La Communauté urbaine de Douala autorisée à lever 10 milliards FCFA pour constituer sa Société métropolitaine d'investissement

Le collège de la Commission des marchés financiers (CMF) présidé par Jean Claude Ngbwa, a autorisé le 13 mars dernier, la Communauté urbaine de Douala (CUD) à faire un appel public à l'épargne pour la constitution du capital social de la Société d'investissement de Douala (Smid), à hauteur de 10 milliards FCFA.

Cet appel public à l'épargne dont la période de souscription n'a pas encore été fixée, s'adresse aux personnes physiques et morales camerounaises ou aux investisseurs étrangers désireux d'acquérir des actions de la Smid. EDC Investment Corp est le chef de file de l'opération de placement. Il doit transmettre le compte-rendu final détaillé de l'appel public à l'épargne à la CMF, au plus tard huit jours ouvrés après la clôture

des souscriptions. Les fonds levés seront logés à Ecobank Cameroun. « *Les titres de la Smid seront cotés lorsqu'elle remplira les conditions d'admission à la bourse* », précise la Commission des marchés financiers.

L'autorisation de la CMF est pour le CUD, le début de la matérialisation de son rêve de créer une Smid dont l'objectif final est de mobiliser 1400 milliards FCFA. Ce qui permettra de construire certaines infrastructures telles que, le « Centre international des conférences de Douala » (12,4 milliards FCFA), la « gare routière multimodale de Bonabéri » (1,9 milliard), la « Forêt urbaine » située dans la vallée de la Bessékè (2,29 milliards), le « parc des expositions de Douala » pour un coût estimatif de 8,5 milliards FCFA, etc.

AGRICULTURE

Le Cameroun importera 100 000 tonnes d'huile de palme brute en 2018, pour garantir l'approvisionnement des raffineurs

Le gouvernement camerounais a autorisé, pour le compte de cette année 2018, des importations d'huile de palme brute d'un volume global de 100 000 tonnes, afin de garantir l'approvisionnement des industries de raffinage, apprend-on de sources internes à l'Association des raffineurs des oléagineux du Cameroun (Asroc). Ce volume est de 4000 tonnes, supérieur aux 96 000 tonnes autorisées en 2017.

Selon les opérateurs de la filière, ces importations visent à combler un déficit structurel, qui, après avoir longtemps culminé à 100 000 tonnes, atteint désormais 130 000 tonnes par an. Ceci, apprend-on, à cause de l'accélération des investissements par les raffineurs (trois raffineurs viennent d'investir 30 milliards FCFA pour augmenter leurs capacités de production), alors que la production locale, elle, stagne.

En plus d'une production insuffisante, les raffineurs accusent la Société camerounaise de palmeraies (Socapalm), le leader de la production nationale, de manœuvrer au détriment de leurs intérêts. « *Nous avons été surpris de constater la capacité de la Socapalm à offrir au Comité de régulation de la filière huile de palme (CRFHP), pour répartition aux industriels de la 2ème transformation, des volumes de 14 845, 21 000 et 41 000 tonnes d'huile de palme brute, respectivement en janvier, février et mars 2018* » ; contre un « *volume global de seulement 28 020 tonnes entre juillet et septembre 2017* », s'est étonné le secrétaire général de l'Asroc, au cours d'une conférence de presse organisée le 22 mars 2018 à Yaoundé.

Pour l'Asroc, cette disponibilité subite de l'huile de palme brute à la Socapalm, alors que le produit était plutôt rare entre juillet et septembre 2017, révèle simplement une dissimulation des quantités disponibles de la part du premier producteur national, qui espérait une augmentation de plus de 30% du prix de cession du kilogramme de l'huile de palme brute aux transformateurs. Ce producteur a, en effet, fait parvenir une requête dans ce sens au gouvernement, le 11 mai 2017. Requête à laquelle le gouvernement camerounais a refusé d'accéder, au cours d'une réunion interministérielle organisée au mois de novembre dernier, apprend-on de sources autorisées.

Au demeurant, ces accusations de dissimulation des cargaisons à des fins de spéculation sont rejetées par la Socapalm. Au cours d'une réunion du Comité de régulation de la filière huile de palme, tenue le 6 mars 2018 à Yaoundé, Cyprien Boudié, représentant de la Socapalm, a qualifié « *ces allégations* » de « *non fondées* ». Pour lui, l'abondance de l'huile de palme brute dans les cuves de la Socapalm en ce début d'année, est la conséquence de l'augmentation de la production, consécutive à « *l'entrée en production progressive de nouvelles plantations* ».

« *A l'analyse de cette situation, et en tenant compte du trend qui se dégage des données des années antérieures, notamment celles de 2017, les membres du comité ont tout de même noté de trop grands écarts entre les prévisions des périodes considérées, ce qui donne un caractère ambigu et confus à cette hausse subite, qui ne saurait s'expliquer que par les raisons sus-évoquées* », conclut le Comité de régulation de la filière huile de palme, dans un rapport daté du 8 mars 2018.

TRANSPORTS

Les constructeurs d'avions chinois Comac et Avic font des yeux doux au gouvernement camerounais

Dans le cadre de la visite d'Etat du président camerounais Paul Biya en Chine, du 22 au 24 mars, le fleuron de l'industrie aéronautique chinoise a présenté ses atouts à la délégation officielle du Cameroun.
En effet, le 24 mars à Shangai, He Dong Feng, président du conseil d'administration de la Comac (Commercial Airtcraft Corporation of China Ltd), a présenté à Paul Biya et sa suite, trois avions du type AJ 21, CR 929 et le C 919. He Dong Feng a expliqué au chef de l'Etat camerounais que ces aéronefs sortis des laboratoires de la compagnie créée il y a une dizaine d'années, ont pour ambition de rivaliser avec les géants mondiaux que sont Boeing et Airbus. En marge du programme officiel de la visite présidentielle, des responsables du groupe Avic international ont obtenu, le 23 mars, une audience avec Joseph Fouda, conseiller spécial de Paul Biya. Selon des indiscrétions, les deux parties ont évoqué la possibilité d'une collaboration dans le cadre de la sécurité aérienne. D'autant plus qu'Avic est connu au Cameroun pour avoir déjà livré trois avions du type MA 60, grâce à un prêt de 34,5 milliards de FCfa du gouvernement chinois, en juillet 2012. Deux MA 60 sont utilisés par la compagnie aérienne nationale, Camair-Co et le dernier, par l'aéronautique militaire.

Camair-Co décroche l'exclusivité de la vente des billets d'avion et des tickets de stade pour le mondial 2018, pour toute l'Afrique centrale

« *Nous recevons le groupe Mondial Tours, qui a été mandaté par les organisateurs de la coupe du monde, parce que nous avons l'exclusivité de la vente des billets d'avion, des tickets d'entrée au stade et de tout ce qui est hospitalité pendant la coupe du monde 2018, sur toute la région Afrique centrale* », a révélé la semaine dernière à Douala, Ernest Dikoume, le directeur général de Camair-co. C'était en présence des responsables de Mondial Tours. C'est à la faveur d'un partenariat avec ce tour opérateur que la compagnie aérienne publique camerounaise va mener la campagne Russie 2018, qui contribuera encore un peu plus à faire rayonner ce transporteur aérien public, qui sort peu à peu des difficultés auxquelles

il fait face depuis le lancement de ses activités.
Selon Mariama Satina Diallo, PDG du groupe Mondial Tours, les packages offerts aux supporters désirant regarder les matches de la prochaine coupe du monde en Russie, « *comprennent l'accès aux stades et aux meilleures places. Ça donne également droit au parking, au service de restauration trois heures avant le match, deux heures pendant le match et une heure après le match. Donc, vous avez 6 heures que vous passez au stade, avec des hôtesses et de l'animation* ».

ENERGIE

En 2018, l'électricien camerounais veut connecter un demi-million de personnes supplémentaires au réseau électrique

Dans le cadre de son Plan d'action 2018, Eneo, le concessionnaire du service public de l'électricité au Cameroun, ambitionne de construire 100 000 nouveaux branchements, afin de permettre à un demi-million de personnes supplémentaires d'accéder à l'électricité, annonce l'entreprise dans sa newsletter du mois de février dernier.
Pour ce faire, apprend-on, cette société de production et de distribution de l'électricité, contrôlée par le Fonds d'investissements britannique Actis, s'est dotée d'un budget d'investissement 2018 de 37,5 milliards de francs CFA. Selon l'entreprise, plus de 50% de cette enveloppe sera dédiée à la réhabilitation, la modernisation et l'extension des réseaux de distribution.
Cette concentration des investissements d'Eneo dans le réseau de distribution est d'autant plus compréhensible que, expliquent les responsables de l'entreprise, à la faveur de la mise en eau du barrage de retenue de Lom-Pangar (6 milliards de m^3 d'eau), les délestages imputables à l'insuffisance de l'offre énergétique ont considérablement diminué, cédant la place aux multiples incidents sur le réseau de distribution, qui privent souvent les populations de l'énergie électrique.

INFRASTRUCTURES

Le réseau routier bitumé du Cameroun est passé de 5240 km à 6760 km, entre 2010 et 2016

Au cours du Conseil de cabinet tenu à Yaoundé, le 29 mars, le ministre des Travaux publics (Mintp), Emmanuel Nganou Djoumessi, a indiqué que la densité linéaire du réseau bitumé au Cameroun évolue à un rythme appréciable. Elle est passée de 5240 km à 6760 km linéaires bitumés entre 2010 et 2016, pour une cible de 9558 km, à l'horizon 2020.

Le Mintp a fait savoir que les axes structurants, actuellement en travaux, couvrent un linéaire total de 2883 km de routes nationales et communales, pour un coût global estimé à 1650 milliards FCFA. « *Ce linéaire connaîtra une augmentation substantielle à la faveur de la construction des axes routiers inscrits dans le Plan d'urgence triennal pour la croissance économique dont les sept premiers tronçons d'une longueur de 356 Km sont déjà en travaux* », a affirmé Emmanuel Nganou Djoumessi.

Avant d'ajouter que les principales difficultés liées à la mise en œuvre des travaux routiers se rapportent notamment à la libération tardive des emprises des travaux, les contre-performances des entreprises sélectionnées, les retards dans le paiement des décomptes des travaux.

Relativement à l'exécution du programme des travaux autoroutiers, le gouvernement a engagé la construction, sous l'égide du Ministère des travaux publics, des autoroutes Yaoundé-Douala et Kribi-Edea. Pour Yaoundé-Douala, les travaux s'exécutent en deux phases. La première déjà réalisée à hauteur de 60%, couvre l'itinéraire Yaoundé-Bibodi, sur une longueur de 60 km, avec des voies de raccordements. La deuxième phase, dont les études techniques sont en cours, porte sur la section Bibodi-Douala, longue de 140 km.

Concernant l'autoroute Kribi-Edea, réalisée à 79%, le Mintp a rassuré qu'elle sera provisoirement réceptionnée en juin 2018.

Vers un partenariat entre le gouvernement camerounais et Cimencam pour réduire le coût de construction des logements sociaux

Jean Claude Mbwentchou, le ministre en charge de l'Habitat, a annoncé, le 16 mars, lors des questions orales à l'Assemblée nationale, que le gouvernement travaille actuellement à réduire le coût de construction des logements sociaux.
Pour ce faire, le membre du gouvernement a révélé qu'une réflexion est engagée avec la société Cimenteries du Cameroun (Cimencam), filiale locale du groupe LafargeHolcim, pour mettre en place des centrales d'achat. Cela permettra la baisse du coût du ciment, ainsi que d'autres matériaux de construction. L'objectif final est de rendre accessibles les logements aux revenus les plus modestes.
Jean Claude Mbwentchou a indiqué, qu'en attendant l'aboutissement de ce partenariat avec Cimencam, les coûts de production des logements au Cameroun restent onéreux en raison de plusieurs facteurs. Il a cité l'insuffisance du patrimoine foncier de l'Etat et les coûts élevés des opérations d'indemnisation pour la constitution des réserves foncières dédiées aux opérations d'habitat. Par ailleurs, il y a la cherté des coûts des intrants (ciment, fer à béton, tôles, etc.), le poids élevé de la fiscalité, le caractère artisanal de la production et du transport des matériaux, etc.

Le fisc camerounais vend aux enchères des équipements du Chinois Sinoma International, pour recouvrer des taxes impayées

La direction générale des Impôts du ministère camerounais des Finances, organise le 28 mars 2018 à Douala, la capitale économique du pays, une opération de vente aux enchères publiques des équipements appartenant à la société chinoise Sinoma International Engineering Ltd Cameroon, spécialisée dans les travaux de construction et d'ingénierie.
Pierre Paul Evina Eya, le receveur des Impôts des PME de Bonanjo, qui a signé cet avis de vente aux enchères, le 16 mars 2018, liste parmi les équipements à vendre, une grue, des conteneurs, des camions benne, des bétonneuses, des tracteurs et des véhicules plateau, etc.
A en croire une source interne à la direction générale des Impôts, cette pratique réglementaire, qui n'est cependant courante au sein de l'administration fiscale camerounaise, vise généralement à recouvrer des taxes ou autres pénalités impayées par les entreprises.

INDUSTRIE

Pour le DG du brasseur SABC, l'agro-industrie peut devenir « l'Océan bleu » de l'économie camerounaise

A l'instar du Costa Rica qui a fait le choix de l'excellence dans le domaine de la biodiversité, de l'Ethiopie qui a bâti son développement économique sur la formation, ou encore du Maroc qui a privilégié les filières à forte valeur ajoutée ; le Cameroun peut miser sur l'agro-industrie pour devenir une référence dans le landernau économique africain. C'est du moins ce que pense Emmanuel de Tailly,

le directeur général (DG) du groupe SABC (Société anonyme des brasseries du Cameroun), filiale camerounaise du groupe Castel, qui a exposé la stratégie de « l'Océan bleu », le 26 mars 2018 à Douala, la capitale économique du pays. C'était à l'ouverture de la première édition de la Foire internationale des affaires et du commerce (Fiac), dont le groupe SABC est le partenaire majeur.
« *Nous sommes tous à la recherche de ce que nous nommons désormais la stratégie de "l'océan bleu". Cette stratégie a pour objectif ultime de permettre aux entreprises de se sortir de "l'océan rouge", lieu où tout le monde s'affronte de façon acharnée et impitoyable (d'où probablement le choix de la couleur) sur des produits, des services et à des coûts, à peu de choses près, similaires. Se distinguer, trouver la voie de l'excellence, proposer des produits et des services uniques, exceptionnels, être une référence, voilà désormais la stratégie que nous souhaitons tous poursuivre, et qui consiste en définitive, à passer de "l'océan rouge" à un "océan bleu"* », a expliqué Emmanuel de Tailly.
Et ce dernier de poursuivre : « *il s'agit donc de trouver "l'océan bleu" du Cameroun. Puis-je, Monsieur le Ministre du Commerce, vous proposer de faire le choix de l'agro-industrie comme "l'océan bleu" du Cameroun ?* » En effet, selon le dirigeant de l'entreprise leader du marché brassicole au Cameroun, ce pays « *possède une expertise agro-industrielle incroyable* » dans des filières telles que le manioc, le riz, la banane plantain, l'ananas, le thé, le café, le cacao, l'huile de palme, etc., « *qui ne demandent qu'à se développer* ».
Ce développement passe cependant, a fait savoir Emmanuel de Tailly, par la mise en place d'un cadre incitatif. « *Donnez-nous un cadre fiscal stable, favorable aux investissements et au réinvestissement, qui tienne compte de l'utilisation des matières premières agricoles du Cameroun ; donnez-nous un peu plus d'énergie le jour ; imposez des contrôles rigoureux de qualité ; rendez l'étiquetage obligatoire et je peux vous assurer qu'à chaque produit que nous vendrons, ce seront des routes, des ponts qui se rénovent, des hôpitaux et des écoles qui se construisent, des paysans qui cultivent, des filières qui se consolident et une industrie qui recrute, forme et réinvestit* », a-t-il plaidé.

Entre 2016 et 2017, quatre banques camerounaises ont injecté près de 18 milliards FCFA dans l'industrie du raffinage de l'huile de palme

Grâce aux avantages que procure la loi de 2013, portant incitations à l'investissement privé en République du Cameroun (exonérations allant de 5 à 10 ans), les sociétés de production des huiles végétales raffinées SCR Maya, Azur et Scs-Rafca, viennent d'investir la bagatelle de 30 milliards de francs CFA, afin d'accroître leurs capacités de production.
Selon l'Association des raffineurs des oléagineux du Cameroun (Asroc), qui a révélé cette information au cours d'une conférence de presse organisée le 22 mars 2018 à Yaoundé, la capitale du pays, ces investissements ont été réalisés grâce à l'appui financier de quatre banques commerciales. L'Asroc cite notamment la filiale locale de la Société Générale ; la Banque internationale du Cameroun pour l'épargne et le crédit (BICEC), contrôlée par le groupe BPCE ; la Commercial Bank of Cameroon ; et la filiale locale du groupe panafricain Ecobank. Ces quatre institutions bancaires ont, apprend-on, accordé aux producteurs d'huiles végétales raffinées sus-mentionnés, une enveloppe globale de prêts estimée à près de 18 milliards de francs CFA.
Des investissements que ces entreprises ont cependant du mal à rentabiliser, à cause de l'envahissement du marché camerounais par des huiles végétales importées, qui de surcroît, sont souvent en décalage avec les normes édictées par les pouvoirs publics, regrette l'Asroc.

Alerte aux jambons blancs Paul Prédault, contaminés au Listeria monocytogènes

Dans une correspondance datée du 19 mars 2018, adressée aux chefs des postes de santé situés aux frontières du Cameroun, le ministre de la Santé publique, André Mama Fouda, invite ses collaborateurs « *à plus de vigilance et à prendre toutes les dispositions nécessaires pour le renforcement de la surveillance concernant tous les produits carnés de transformation* ».
Il s'agit concrètement d'éviter, apprend-on, l'introduction sur le territoire camerounais de jambons blancs de la marque Paul Prédault, dont certains lots sont « *contaminés au Listeria monocytogènes* », souligne le membre du gouvernement camerounais.
La correspondance révèle d'ailleurs qu'en « *date du 20 février 2018, le ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales a saisi les responsables des structures d'importation et de distribution des jambons blancs de la marque Paul Prédault au Cameroun, au sujet de l'interdiction de l'importation, de la distribution et de la commercialisation de certains lots* » de ces produits jugés dangereux pour la santé des populations.

TELECOM

La BEAC peaufine un nouveau cadre juridique pour superviser le Mobile Money, activité en pleine expansion dans la zone CEMAC

Quelques jours seulement après avoir agréé un nouvel opérateur du Mobile Money au Cameroun (l'opérateur de mobile Nexttel, qui est en partenariat avec UBA), le gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), Abbas Mahamat Tolli, a révélé le 21 mars 2018 à Yaoundé, que la banque centrale des six Etats de la CEMAC peaufine actuellement un nouveau cadre juridique pour la supervision de cette activité.

« *Les innovations sont toujours en avance sur le cadre juridique. Nous travaillons sur un nouveau règlement visant à encadrer le Mobile Money. Nous sommes d'ailleurs assez avancés. Il s'agit d'un nouveau cadre juridique qui va intégrer la lutte contre le blanchiment d'argent* », a précisé le gouverneur de la BEAC, au sortir de la première réunion du Comité de politique monétaire de cette banque centrale, pour le compte de l'année 2018.

Pour rappel, selon un rapport de la BEAC sur « *l'état des systèmes de paiements par monnaie électronique dans la Cemac 2011-2016* », au moins 95% des transactions financières électroniques ont été faites via le Mobile Money, au cours de la période sous revue.

Mais, en dépit de cette prégnance du Mobile Money sur les transactions en monnaie électronique, le développement optimum de ce mode de paiement, pourtant reconnu comme étant un outil idéal pour l'inclusion financière, reste entravé par certaines dispositions réglementaires. Il en est ainsi, par exemple, de l'impossibilité pour les utilisateurs d'effectuer des transactions entre pays de la zone Cemac.

COMMERCE

En 2016, le Cameroun a importé pour plus de 2,6 milliards FCFA de Champagne, se classant 6ème plus gros consommateur en Afrique

Les producteurs de Champagne ont expédié une cargaison totale de 155 431 bouteilles de ce produit de luxe au Cameroun, au cours de l'année 2016, pour une dépense globale de plus de 2,6 milliards de francs CFA (un peu plus de 4 millions d'euros), révèlent les statistiques du Comité interprofessionnel du vin de Champagne.

Bien que ces importations soient en net recul (ralentissement de l'activité économique oblige) par rapport aux 187 404 bouteilles expédiées au Cameroun en 2015, année au cours de laquelle le pays avait réalisé son plus gros volume d'importations depuis 2013, le Cameroun pointe au 6ème rang africain des consommateurs de Champagne, juste derrière Maurice, avec 183 106 bouteilles importées en 2016.

En plus de Maurice, l'on retrouve dans le quinté des plus gros consommateurs de Champagne en Afrique, des pays tels que le Maroc. Ce pays arabe est classé 4ème sur le continent, avec un volume total de 192 241 bouteilles importées, au cours de l'année 2016.

Le trio de tête est constitué de l'Afrique du Sud (855 770 bouteilles) et du Nigeria (475 726 bouteilles), les deux premières économies du continent noir, auxquels s'ajoute la Côte d'Ivoire qui est, avec le Nigeria, l'une des locomotives économiques de l'Afrique de l'Ouest.

Hermès, le fabricant français de produits de luxe, lance une collection inspirée du « Ndop », un tissu traditionnel camerounais

Le « Ndop », tissu traditionnel camerounais arboré à l'occasion des grandes manifestations dans la région de l'Ouest du Cameroun, séduit désormais jusqu'au-delà des frontières du pays.

En effet, Hermès, entreprise française spécialisée dans la conception et la fabrication des produits de luxe, notamment dans des domaines tels que la maroquinerie, la parfumerie ou encore le prêt-à-porter, vient de lancer une collection baptisée « Ndop », découvre-t-on sur le site internet de la marque.

C'est que, apprend-on de la même source, cette collection de foulards en soie a été fortement inspirée par la beauté du « Ndop », tissu traditionnel de couleur bleue et frappé de motifs codés de couleur blanche.

« *La Fondation camerounaise Jean-Félicien Gacha possède un important fonds de tissus Ndop, dont la richesse ornementale a inspiré ce carré aux Anamorphée. Les tissus Ndop des Bamiléké, habitants de la savane camerounaise, en Afrique centrale, sont faits de coton tissé en bandes étroites. Si cette première étape est réalisée dans le Nord du pays, non loin de Garoua, ce sont ensuite les femmes Bamiléké qui appliquent à l'aide de fil de raphia les motifs qui seront teints en réserve à l'indigo* », croit savoir Hermès.

Le nouveau foulard en soie d'Hermès, dont les motifs sont inspirés du « Ndop » camerounais, est vendu à 360 euros (environ 236 000 francs CFA) la pièce de 90x90 centimètres, révèle le site internet officiel de l'entreprise.

SERVICES

Sélection record de 38 start-up camerounaises dans l'édition 2018 du Tony Elumelu Entrepreneurship Programme

Pour cette année 2018, pas moins de 38 start-up camerounaises font partie des 1000 entreprises africaines sélectionnées dans le cadre du Tony Elumelu Entrepreneurship Programme (TEEP), qui vise à accompagner 1000 start-up africaines au moyen de financement d'un montant total de 50 milliards de francs CFA sur une période de 10 ans.

Cette année, le Cameroun affiche un nombre record d'entreprises sélectionnées, après les 19 et les 25 start-up ayant retenu l'attention du jury du TEEF lors des éditions 2015 et 2016 de ce programme organisé par la fondation du milliardaire nigérian Tony Elumelu.

L'augmentation du nombre de start-up camerounaises éligibles à ce programme en 2018, peut s'expliquer par la sélection de 250 candidats supplémentaires (en plus des 1000 officiels), grâce à des partenariats scellés avec la Croix Rouge, le PNUD et Indorama.

La 2ème édition de la Pan-African Project Management Conference annoncée du 23 au 25 mai 2018 au Cameroun

« Réussir la préparation des projets bancables en Afrique ». C'est autour de ce thème que s'articulera la 2ème édition de la Pan-African Project Management Conference, qui aura lieu du 23 au 25 mai 2018 à Yaoundé, la capitale camerounaise, apprend-on officiellement.
Plateforme dédiée à l'acquisition et au transfert en Afrique des meilleures technologies de management de projets reconnues au plan international, la Pan-African Project Management Conference est une initiative de Prescriptor, cabinet panafricain de conseil en investissements & management de projets.
Selon ses organisateurs, cette conférence vise à contribuer à réduire le retard technologique constaté en Afrique et à accélérer ainsi l'industrialisation et la transformation économique du continent. La rencontre s'inscrit dans la mise en œuvre réussie de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.
Pour rappel, la toute première édition de ce rendez-vous panafricain a eu lieu du 24 au 26 mai 2017 dans la capitale camerounaise, sur le thème : « *accélérer la transformation économique de l'Afrique par le management de projets* ».

Le ministre de la Communication somme les éditeurs de déposer leurs journaux dans ses services

Issa Tchiroma Bakary, le ministre de la Communication (Mincom), est remonté contre les éditeurs et distributeurs de presse. Et pour cause, indique-t-il dans un communiqué publié le 27 mars, « *il lui a été donné de constater un manque de régularité dans le dépôt, dans ses services, des journaux produits et/ou diffusés au Cameroun* ».
Afin de faire face à cette situation, M. Tchiroma rappelle que la loi du 19 décembre 1990 sur la liberté de la communication sociale dispose que : « *les éditeurs de presse sont tenus de déposer 2 exemplaires signés de leurs journaux auprès des services centraux ou extérieurs du Ministère de la communication, selon le siège de l'organe de presse, 2 heures au plus tard après leur parution* ». Cette disposition légale précise que les distributeurs d'organes de presse édités à l'étranger sont, pour leur part, astreints au dépôt de deux exemplaires desdits journaux auprès des services du Mincom, 24 heures au moins avant la distribution et la mise à la disposition du public camerounais.
Issa Tchiroma Bakary invite, par conséquent, les éditeurs et les distributeurs de presse, à une meilleure observance de ces dispositions et annonce l'ouverture d'un registre, à cet effet, à la Direction du développement des médias privés et de la publicité du Ministère de la communication. Dans le cas contraire et sans faiblesse, menace le membre du gouvernement, il fera appliquer les sanctions prévues par la réglementation en vigueur, à l'encontre de ceux qui persisteront dans le refus de respecter la loi.

Serena Williams est-elle originaire du Cameroun ?

Sur le réseau social Facebook, un internaute s'amuse dans une publication à refaire l'identité de la célèbre joueuse américaine de tennis, Serena Jameka Williams plus connue comme Serena Williams. Rebaptisée Tatchim Makuaté Serena Maguerite, elle serait camerounaise originaire de la région de l'Ouest.

Cette publication est accompagnée d'images datant du 29 mai 2002, lors du match qui oppose la joueuse de tennis, à la Slovaque Martina Sucha au tournoi Roland-Garros ; elle porte alors une robe verte à liseré jaune, un cuissard rouge avec des chaussettes montantes jaunes et des chaussures assorties ; une tenue qui évoque le maillot de l'équipe des Lions Indomptables de l'époque.

Si aujourd'hui cela en amuse plus d'un, en 2002, la rumeur qui faisait de Serena Williams et de sa sœur Vénus des « Camericaines », après que Serena ait à la face du monde arboré les couleurs nationales, a bien prospéré. Beaucoup faisant alors le parallèle avec la recrudescence durant la décennie 2002-2012 du traçage des lignées d'ascendance africaine. Durant cette période, plusieurs résultats de célébrités noires américaines, d'Eddy Murphy à Spike Lee sont médiatisés.

Serena Williams n'est cependant pas Camerounaise. Et si en 2002 elle est habillée aux couleurs du Cameroun, c'est une idée de son équipementier de l'époque Puma qui est le même que celui des Lions indomptables du Cameroun. Mais encore, elle le dit : « *Les Camerounais sont la meilleure équipe d'Afrique ; je les avais rencontré à Sydney lorsqu'ils ont été champions olympiques ; je suis leur supportrice* ».

A ce jour, l'on ne peut prétendre affirmer de quel pays africain, Serena Jameka Williams et sa sœur Vénus pourraient être originaires ; puisqu'aucune démarche visant à retracer leurs racines africaines n'a été rendue publique. L'on ne saurait non plus dire si elles ont à ce jour entrepris une telle démarche.

ORIGINE NIGÉRIANE

Cependant, il a longtemps subsisté des rumeurs autour de leurs potentielles origines nigérianes. L'élément évoqué en guise d'argument était notamment « Yetunde », le prénom nigérian de leur défunte sœur. Des rumeurs que Vénus Williams s'est chargée de dissiper le week-end du 31 octobre 2012, alors qu'avec Serena, elles sont à Lagos grâce à l'initiative « Breaking The Mould » de Octagon et Connect Marketing Services Ltd. en faveur de l'autonomisation de la femme. Sur le sujet, elle affirme : « *C'est un autre pays* [le Nigéria] *dont nous aurions aimé être originaires, mais nous venons des États-Unis et nous en sommes fières* ».

Des Camerounais procèdent-ils souvent au trucage de leur âge ?

« Le Kumba ». « Couper l'âge ». C'est ainsi que l'on appelle pudiquement le phénomène de falsification des âges et date de naissance au Cameroun. Et la pratique n'est pas une vue de l'esprit. Pas plus tard que le 31 mars 2018, des Camerounais ont eu la preuve officielle que « le Kumba » ou « couper l'âge » existent bel et bien en dehors des légendes urbaines.

En effet, à l'occasion des élections des responsables du bureau exécutif du Conseil national de la jeunesse du Cameroun, le ministre de la Jeunesse, Mounouna Foutsou a dû intervenir personnellement pour stopper certaines irrégularités. Dans une décision signée dans la nuit du 31 mars, le membre du gouvernement a invalidé des candidatures pour des « *raisons de multiples identités* ».

Sur cette décision ministérielle, l'on peut lire que, dans la Région du Centre, le candidat Mengue Olama Elie, est né à la fois « *le 13 mars 1979, le 13 septembre 1984, le 13 mars 1983 et le 13 mars 1987* ».

A l'Est, Ipando Makaya Patrick est né « *le 16 juillet 1984 et le 16 juillet 1987* ».

Dans la région du Nord-ouest, le candidat Ngen Yves Riyuh a vu le jour à trois dates différentes : « *le 21 octobre 1978, le 21 octobre 1985 et le 21 octobre 1986* ».

Le plénipotentiaire du Sud, Onguene Essama Cyprien Parfait, est aussi né trois fois : « *le 16 septembre 1982, le 16 septembre 1984 et le 16 septembre 1986* ».

LEADER DU MOIS

Le groupe bancaire nigérian UBA place le Camerounais Ché Martin à la tête d'un pool régional en Afrique francophone

Au total, cinq banquiers camerounais ont été placés à la tête de différentes filiales en Afrique centrale et de l'Ouest.

La dernière réforme intervenue dans la structuration du management des filiales du groupe bancaire nigérian United Bank of Africa (UBA) a fait la part belle aux cadres camerounais. Au total, apprend-on de sources internes au groupe, cinq banquiers camerounais ont été placés à la tête de différentes filiales en Afrique centrale et de l'Ouest, et même d'un pool régional en Afrique francophone.

Dans cette redistribution des cartes au sein d'UBA Group, le Camerounais Ché Martin s'en tire avec la promotion la plus importante. Originaire de la région du nord-ouest du Cameroun, ce banquier qui dirigeait jusqu'ici UBA Congo devient le directeur général (Dg) régional d'UBA Cemac, une sorte de super Dg qui chapeaute désormais la gestion des filiales de ce groupe bancaire au Gabon, au Cameroun, au Tchad et au Congo Brazzaville.

Afin de remplacer à la tête d'UBA Congo celui qui fut également Head of Corporate Banking à UBA Cameroun, le top management du groupe bancaire nigérian a promu un autre Camerounais. Il s'agit de Vincent Ngimbock, dont les compatriotes, Asu Ellis, Marcel Bitang et Dominique Mahend, dirigent désormais respectivement les filiales d'UBA au Bénin, en République démocratique du Congo et au Cameroun.

La filiale camerounaise, qui a affiché la meilleure rentabilité de toutes les dix (10) filiales du groupe UBA en Afrique francophone au premier semestre 2017, est ainsi de nouveau confiée à un ressortissant camerounais. Ceci, après le débauchage par le concurrent Société Générale Cameroun, de Georges Wega, il y a quelques années.

Par ailleurs, suite aux derniers mouvements au sein du groupe UBA, la filiale camerounaise est désormais dirigée par deux nationaux puisque le Dg, Dominique Mahend, ancien étudiant de l'université de Buéa, dans la région du sud-ouest du Cameroun, est secondé par sa compatriote Marguerite Fonkwen Atanga, promue au poste de directeur général adjoint.

Brice R. Mbodiam

Participez à l'édification du Cameroun de demain

Chaque mois, découvrez les avancées économiques du Cameroun

Les magazines *Investir au Cameroun* et *Business in Cameroon* sont offerts gratuitement

- Ambassades et relais diplomatiques du Cameroun
- Salons VIP des aéroports de Paris, Londres, Bruxelles, Zurich et Frankfurt
- Salons des compagnies d'affaires du Bourget
- En Business Class sur Brussels Airlines
- Dans les ministères et hôtels d'affaire du Cameroun

IL Y A DU SERVICE DANS L'AIR

La valeur n'attend pas le nombre des années. 2 ans au compteur, un personnel hautement qualifié, des appareils régulièrement révisés, des valeurs , une vision, un sourire, l'étoile du Cameroun est bel et bien lancée sur sa trajectoire. Voyagez sereins, voyagez Camair-co.

Une nation, une compagnie, une étoile. Camair-co.

www.camair-co.cm

Camair-Co
L'étoile du Cameroun